



Caution et dossier surendettement banque de france

Par **boubou97270**, le **19/11/2015** à **13:07**

bonjour, dans un dossier de surendettement, les dettes de ma fille auraient été effacées par la banque de france, or je m'étais portée caution pour un prêt étudiant qui fait partie du plan de surendettement, est-ce que la banque a le droit de me réclamer à moi le remboursement du crédit ? Comment faire en sorte de me sortir de cette situation, retraitée et handicapée, je ne suis pas surendettée mais ce sera de toute façons difficile pour moi, moralement et aussi financièrement, quel recours j'ai s'il vous plaît ? on me fait déjà des oppositions sur ma retraite car ex fonctionnaire, merci de votre aide